الهيئة المغربية لسوق الرساميل
ⵜⴰⵏⴱⴰⴹⵜ ⵜⴰⵎⵖⵔⴰⴱⵉⵜ ⵏ ⵓⴳⴰⴷⴰⵣ ⵏ ⵢⵉⴷⴳⴰⵔⵏ
AUTORITÉ MAROCAINE DU MARCHÉ DES CAPITAUX

Rabat, le 08 avril 2022

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Visa de l'AMMC sur la notice d'information relative au programme de rachat de la société ITISSALAT AL MAGHRIB

L'Autorité Marocaine du Marché des Capitaux (AMMC) porte à la connaissance du public qu'elle a visé en date du 08 avril 2022, une notice d'information relative à un programme de rachat d'actions de la société « ITISSALAT AL MAGHRIB ».

Les principales caractéristiques du programme susmentionné sont les suivantes :

- Nombre maximum d'action à détenir : 1 500 000 actions (soit 0.17% du capital);
- Prix maximum d'achat : 185 DH ou sa contrevaleur en euro;
- Prix minimum de vente : 97 DH ou sa contrevaleur en euro ;
- Durée du programme : Du 16 mai 2022 au 15 novembre 2023.

Ce programme sera soumis à l'autorisation de l'assemblée générale ordinaire qui se réunira le 29 avril 2022.

Un extrait de la notice d'information sera publié dans un journal d'annonces légales et sur le site internet de ITISSALAT AL MAGHRIB.

Par ailleurs, l'intégralité de la notice d'information visée par l'AMMC est :

- Remise ou adressée sans frais à tout actionnaires qui en fait la demande ;
- Tenue à la disposition du public :
  - ✓ Au siège de ITTISALAT AL MAGHRIB et sur son site internet ;
  - ✓ Sur le site internet de la bourse de Casablanca (www.casablanca-bourse.com);
  - ✓ Sur le site internet de l'AMMC (www.ammc.ma) .

Autorité Marocaine du Marché des Capitaux

Tél : 05 37 68 89 71
E-Mail : OperationsFinancieres@ammc.ma